Badminton
Centre-Val de Loire
Ligue Régionale

LIVRET
DU DIRIGEANT
DE COMITÉ

Accompagnement & Préconisation de
BADMINTON CENTRE-VAL DE LOIRE
LIGUE RÉGIONALE

6 bis rue des urbets, 18 000 Bourges
https://badmintoncvl.fr

LIVRET DU DIRIGEANT

DE COMITÉ

Édition 2026

SOMMAIRE

1

PRÉAMBULE

Organisation 1
Organigramme de la Ligue 1
Contacts 4
Projets Ligue 5

AXE CONSTRUIRE

2

Modélisation d'un Comité départemental 6
Changement de dirigeant d'une association 9
Equipe Technique Régionale 10
Procédure Poona 11
Argumentaire lié à l'affiliation 14
Argumentaire lié à la licenciation 15
Etablir un projet départemental pertinent 17
L'outil Badzaï 18
Dialogue de gestion Ligue-Comité 19
Les subventions 21

3 AXE FORMER

Les formations fédérales 24
Les formations dirigeantes 29
Accompagner les nouveaux formés 30

4 AXE JOUER

Les offres de pratique 31
Préconisation d'un calendrier type 33

5 AXE PROGRESSER

Les actions départementales de détection 35
Les actions régionales 38
Le parcours vers le haut-niveau 41

6 AXE RAYONNER

La communication 44
Les relations presse 46

PRÉAMBULE

1

ORGANISATION

Comme toutes les associations loi 1901, au même titre que la Fédération Française de badminton, la Ligue ou un club, le Comité est dirigé par des bénévoles élus à l'occasion de l'Assemblée Générale Élective (AGE).

Les statuts d'un comité déterminent la périodicité des AGE. A l'issue de ces dernières, un comité directeur est élu. Une fois élus, les administrateurs désignent, parmi eux, les membres du bureau : président, trésorier, secrétaire.

ORGANIGRAMME DE LA LIGUE

SYLVAIN
BENAÏN

PRÉSIDENT

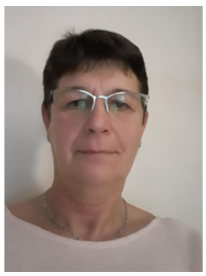

CATHERINE
LABRUNE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

RÉGIS
AILLIOT

TRÉSORIER GÉNÉRAL

LES VICE-PRÉSIDENCES

NATHALIE **MAIRE**

AXE CONSTRUIRE

LAURENT **THORIN**

AXE JOUER

TANGUY **BLANCHARD**

AXE PROGRESSER

PIERRE **VASSAL**

AXE FORMER

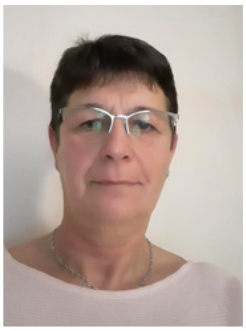

CATHERINE **LABRUNE**

AXE RAYONNER

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

YVES **PRENANT**

BORIS **MARC**

ALEXANDRE **BOUDT**

ÉRIC **BRONNEC**

FRANCK **DE BEJA**

ÉLODIE **RASLE**

DAVID **BAUDRIER**

MARINETTE **RAYNAUD**

MARIE-ODILE **MARTEAU**

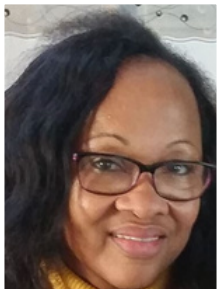

DENISE **DÉSIRLISTE**

SÉVERINE **CORNEVIN**

VIRGINIE **ARNOULT**

Projet global Transversalité | Axe Construire | Axe Jouer | Axe Former | Axe Progresser | Axe Rayonner

LES SALARIÉS

Cédric Grosjean

Directeur stratégique

Benoît Blin

Responsable régional structuration & pré filière

Tanguy Blanchard

Chargé de Formation

Sylvain Bouillet

Responsable Pôle Espoirs

Fanny Ernotte

Chargée de promotion du badminton et de sa culture

Aurélie Fabre

Assistante comptable

CONTACTS

Contacter les **membres du bureau** :

- Président : president@badmintoncvl.fr
- Secrétaire général : secretairegeneral@badmintoncvl.fr
- Trésorier : tresorier@badmintoncvl.fr

Contacter les **salariés** de la Ligue Centre-Val de Loire de badminton :

- **Directeur stratégique** : Cédric Grosjean, directeur@badmintoncvl.fr ; 06 25 31 25 46

- Secteur administratif :
  - **Comptabilité** : Aurélie Fabre, comptabilite@badmintoncvl.fr ; 02 48 65 52 80

- Secteur communication :
  - **Digital & Print** : Fanny Ernotte, communication@badmintoncvl.fr ; 07 85 71 11 15

- Secteur sportif :
  - **Pré-filière & matériel** : Benoit Blin, prefiliere@badmintoncvl.fr ; 06 07 62 04 22
  - **Performance & Pôle Espoirs** : Sylvain Bouillet, performance@badmintoncvl.fr ; 06 25 31 21 51

- Secteur formation :
  - **Chargé de Formation** : Tanguy Blanchard, structuration@badmintoncvl.fr ; 06 95 36 68 33

PROJET DE LA LIGUE

Les dirigeants d'une association sont élus pour **la mise en place d'un projet** associatif. Ce dernier doit être formalisé, partant des valeurs et des missions de l'association. Ainsi, à la suite d'un diagnostic et d'une réflexion, le projet régional de la Ligue répond, grâce à un plan d'action, aux **forces et faiblesses** du territoire.

Il donne à tous les moyens de s'exprimer et de s'épanouir ensemble : jeunes, adultes, vétérans, loisirs, dirigeants, compétiteurs, bénévoles, salariés, en partageant des valeurs, des savoirs faire et des idées, le tout au service du badminton régional.

Le projet régional se définit en 5 axes :

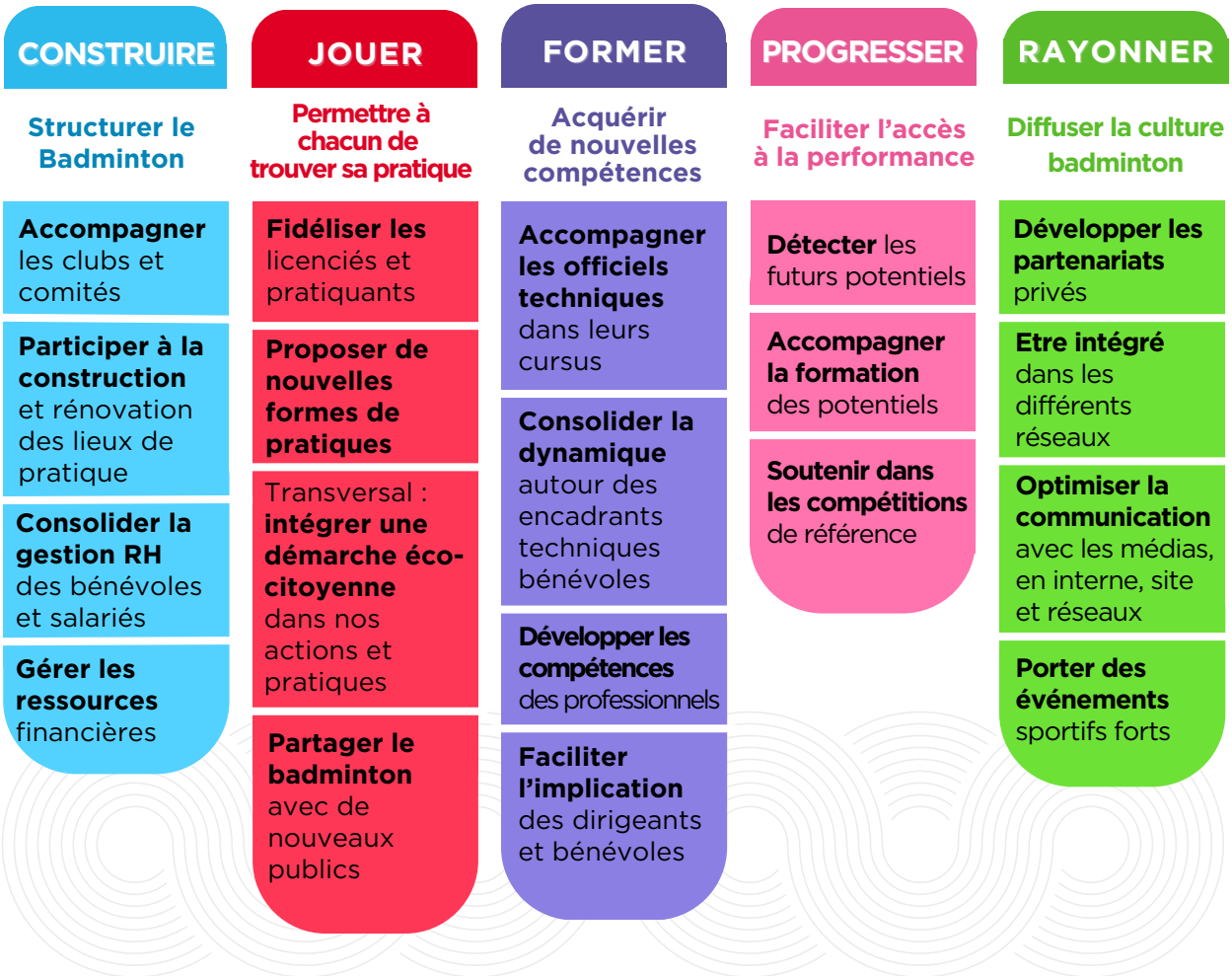

Vous pouvez retrouver le détail et l'intégralité du projet régional sur le site, axe « La Ligue » onglet « Notre projet » : https://badmintoncvl.fr/presentation-ligue/projet/

Pour mettre en place les différentes actions du projet régional, la Ligue s'est structurée autour des axes grâce à **un élu référent et un salarié par axe.**

Le Mouvement Sportif a créé un **outil pour aider les associations sportives** à réaliser le diagnostic et la formalisation de son projet associatif : https://projetassociatif.franceolympique.com/developper-votre-projet/

AXE CONSTRUIRE

2

MODÉLISATION D'UN COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Organisation juridique

ASSOCIATION loi 1901

- **1 conseil d'administration**
  1 ou plusieurs salariés
- **Les statuts**

Définissent la périodicité des assemblées générales électives et les modalités d'élections.

FÉDÉRATION — FFBaD Fédération Française de Badminton

LIGUE — Badminton Centre-Val de Loire Ligue Régionale

COMITÉS — Codep 18 Comité du Cher de Badminton ; Comité 28 BAD ; Comité 36 Badminton ; Badminton 37 ; Badminton 41 Comité Départemental ; Badminton Loiret Comité Départemental

Composition de l'association

BUREAU
président, trésorier, secrétaire

+

AUTRES MEMBRES ÉLUS PAR L'AG

=

CONSEIL D'ADMINISTRATION

\+ **COMMISSIONS DEPARTEMENTALES**

Acteurs de la mise en œuvre du projet départemental

Exemples de commission :

Interclubs : gestion des championnats par équipe.

Jeunes : gestion de la politique jeunes.

Officiel technique : gestion et suivi des OT.

Communication : gestion du site/réseaux. Gestion de la communication globale.

Formation : gestion et suivi des formés

Animation : gestion des animations loisirs départementales.

Équipe technique : gestion des encadrants bénévoles formés.

Ressources humaines : gestion du ou des salariés.

À chacun son rôle

PRÉSIDENT

- Il est le **représentant de l'association** auprès des partenaires institutionnels et privés,
- Il **possède une vision et construit un projet** associatif avec l'ensemble des acteurs de son territoire,
- Il **signe les contrats et les conventions** au nom de l'association,
- Il **coordonne et dynamise** le comité directeur, le ou les salariés, dans l'objectif de la mise en œuvre du projet du comité départemental,
- Il **provoque les réunions** du conseil d'administration,
- Il **réalise le rapport moral** lors de l'assemblée générale de l'association,
- Il **réalise les demandes de subvention FDVA et ANS**, en lien avec le reste du bureau.

TRÉSORIER

- Il **gère la comptabilité et les finances** du Comité,
- Il **réalise les bilans financier**s pour les assemblées générales de l'association,
- Il **réalise le budget prévisionnel** en partenariat avec le conseil d'administration,
- Il **remplit la partie financière des dossiers de subventio**n, en lien avec le reste du bureau,
- Il **procède aux encaissements et aux paiements**, et classe les justificatifs.

SECRÉTAIRE

- Il **établit les comptes rendus des réunions** de l'association et de l'assemblée générale,
- Il **envoie les invitations** aux réunions,
- Il **tient les archives** de l'association à jour,
- Il **diffuse de l'information** en interne et en externe.

CHANGEMENT DE DIRIGEANT D'UNE ASSOCIATION LOI 1901

Dans la vie d'une association, il n'est pas rare que les dirigeants changent. L'arrivée d'un nouveau membre de bureau doit être **signalé en préfecture**, dans le département où se situe le siège de l'association, **dans les 3 mois**.

Si cette démarche peut être faite sur papier libre, elle est plus simple et rapide par internet via le **cerfa 13971*03** :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R20991

Sur ce lien, vous retrouvez le formulaire en ligne, les fiches explicatives si nécessaires ainsi qu'une barre de recherche vous donnant les coordonnées du greffe de votre territoire.

D'autres changements sont à indiquer à votre préfecture :

- Changement d'adresse du siège social,
- Changement d'adresse de gestion (si elle est différente de l'adresse du siège social),
- Ouverture ou fermeture d'un établissement,
- Acquisition des locaux destinés à l'administration et à l'accomplissement de l'activité.

En cas d'absence de déclaration, les dirigeants de l'association s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 1500€.

Si l'association est aussi immatriculée au répertoire Sirene, toute modification concernant le nom, l'objet, l'adresse du siège doit faire l'objet d'une déclaration également à l'Insee. Pour toute demande de SIRET,
tout est expliqué sur ce lien :
https://lecompteasso.associations.gouv.fr/demander-lattribution-dun-n-siren-siret/

ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE (ETR)

Objectifs et missions de l'ETR

Objectifs :

- Faire partie d'un réseau
- Mutualiser les actions
- Acquérir de l'expérience
- Soutenir l'emploi

Missions :

- Formations d'encadrants
- Formations d'officiels techniques
- Encadrements (PJT, stage…)
- Accompagnement en compétition
- Actions de développement

Membre de l'ETR

De fait, chaque salarié du milieu du badminton est membre de l'ETR Centre-Val de Loire. En revanche, un membre peut être **actif** ou **inactif**.

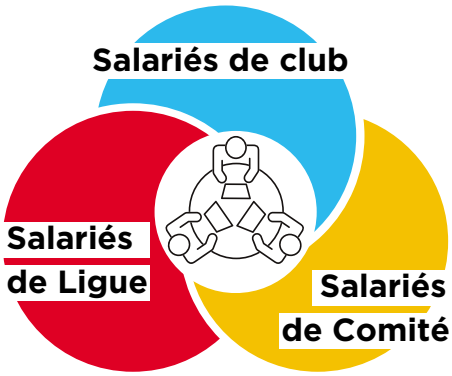

En région Centre-Val de Loire, un membre ETR est nécessairement une **personne employée** par une structure badminton, en CDI temps plein (ou à titre exceptionnel mi temps).

Fonctionnement de l'ETR

En fin de saison sportive, la ligue envoie aux employeurs et aux salariés de la région une **fiche de vœux** pour les positionnements des missions ETR de la saison suivante.

Lors du séminaire ETR, en fonction des retours, la Ligue effectue des choix puis établit des **conventions** avec les employeurs.

Un salarié en formation DE peut se positionner sur une action, mais seuls ses frais annexes (hébergement, restauration, transport) seront pris en charge.

Sur chaque action, une place hors convention ETR est disponible. Seuls les frais annexes sont pris en charge par la Ligue. Cette place permet aux salariés d'acquérir de l'expérience en tant que formateur, ou dans l'accompagnement des jeunes en compétition nationale ou internationale.

PROCÉDURE POONA

Changement de président

Au cours de la saison....

Etape 1 :

1. L'un des membres du bureau (trésorier ou secrétaire) se connecte à **Poona**, poona.ffbad.org.

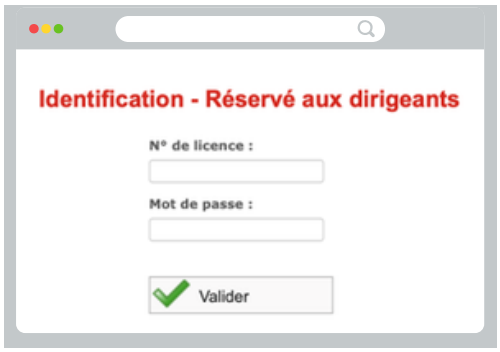

2. Entrez vos **identifiants**.
3. Cliquez sur **«Valider »**.

Etape 2 :

1. Rendez-vous sur la page **«Acteurs du sport »**.
2. Cliquez sur **«Gestion des demandes »**.

Etape 3 :

1. Cliquez sur **le profil** de l'ancien président.
2. Cliquez sur **« Modifier »**.

3. Changez la valeur de **« Actif »** à **« Non »**.

Etape 4 :

Suivre la procédure **«Ajouter un dirigeant »** afin de déclarer le nouveau président.

En fin de saison...
Lors de la réaffiliation du club / Comité, le président sortant dispose d'une fonction pour désigner son successeur.

Ajouter un dirigeant

Le président d'une instance a la possibilité d'ajouter un dirigeant.

Etape 1 :

1. Connectez-vous à **Poona**, poona.ffbad.org.
2. Entrez vos **identifiants**.
3. Cliquez sur **«Valider »**.

Etape 2 :

1. Rendez-vous sur la page **«Acteurs du sport »**.
2. Cliquez sur **«Ajout de dirigeant »**.

Etape 3 :

1. Indiquez le **nom et le prénom, ou le n° de licence**, du nouveau dirigeant.
2. Cliquez sur **« Rechercher ».**

Etape 4 :

1. Sélectionnez **le dirigeant** puis cliquez sur **« Valider ».**

2. **Saisissez les informations** demandées et **le rôle attribué** puis cliquez sur **« Valider ».**

Un mail avec les identifiants sera automatiquement envoyé à l'adresse indiquée dans la fiche du licencié. **Attention,** Il est possible que ce mail arrive dans les spams, pensez à vérifier.

En fonction de l'instance, les rôles possibles ne sont pas identiques :

- **Comité départemental :** secrétaire, trésorier, dirigeant, salarié, responsable jeunes…
- **Club :** identique au Comité, responsable labellisation, futur président…

Trouver son attestation d'assurance et/ou d'affiliation

Etape 1 :

1. Connectez-vous à **Poona**, poona.ffbad.org.
2. Entrez vos **identifiants**.
3. Cliquez sur **«Valider »**.

Etape 2 :

1. Rendez-vous sur la page **«Instance »**.
2. Cliquez sur **«Liste des instances»**.

Etape 3 :

Rechercher l'instance souhaitée en utilisant les filtres disponibles.
Puis cliquez sur **l'instance choisie**.

Etape 4 :

1. Aller dans « Administratif ».
2. « Générer » l'attestation souhaitée.

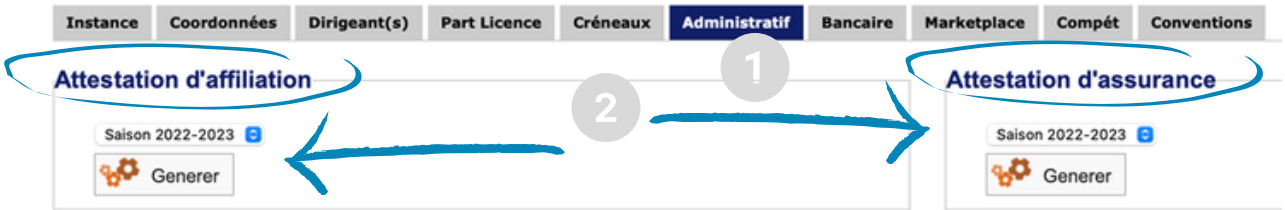

Etape 5 :

« Télécharger » l'attestation.

ARGUMENTAIRE LIÉ À L'AFFILIATION

S'affilier à la **Fédération Française de badminton (FFBaD)** c'est entrer dans la famille du badminton fédéral. C'est intégrer et s'appuyer sur un réseau d'acteurs partageant la même passion.

L'affiliation peut s'apparenter à un ticket d'entrée dans un parc d'attraction.
Il **donne accès à plusieurs services.** Chacun est libre est d'utiliser tout ou partie de ces services

Offres de pratique

Rencontres par équipe ou individuelle,
Stages d'initiation ou de perfectionnement,
Compétitions et **championnats.**

Jeunes

Labélisation des écoles de Bad (EFB),
Le dispositif jeunes,
Offres de pratique adaptées,
Dispositifs de **détection**.

Formations

Encadrants techniques,
Officiels techniques,
Dirigeants,
Salariés.

Subventions

Subvention **ANS** ou **FDVA**,
Subvention du **département,**
Aide **Pass'Sport** pour les 15-25 ans.

Partenariats

Tarifs préférentiels aux grands évènements,
Accès au réseau des partenaires associatifs : Solibad...
Labels ligue bad santé et bien être bad et handicap - bad et convivialité bad responsable / bad pour toutes

Assurance

Pour les joueurs dans le cadre de leur pratique sportive,
Pour les dirigeants,
Pour les potentiels futurs licenciés qui souhaitent s'essayer au badminton,
Pour les manifestations organisées par le club (promotionnelles ou compétitives).

Affiliation : 91€ (saison 2026-2027)

Gratuite la première saison et remboursée pour la deuxième saison pour les nouveaux clubs.

ARGUMENTAIRE LIÉ À LA LICENCIATION

Règle du jeu de la licenciation

15 jours de pratique avant de prendre sa licence.

Un licencié N-1 doit être licencié dès la première séance de l'année N.

Les règles du jeu de l'affiliation **imposent la licenciation de tous les membres d'un club affilié**, qu'ils soient loisir, compétiteur, dirigeant ou officiel technique.

Coût d'une cotisation

FFBaD Fédération Française de Badminton **PARTS FÉDÉRALES** (Licence) + BADMINTON **ADHÉSION CLUB** (part club) = **COTISATION** (ce que paie un joueur)

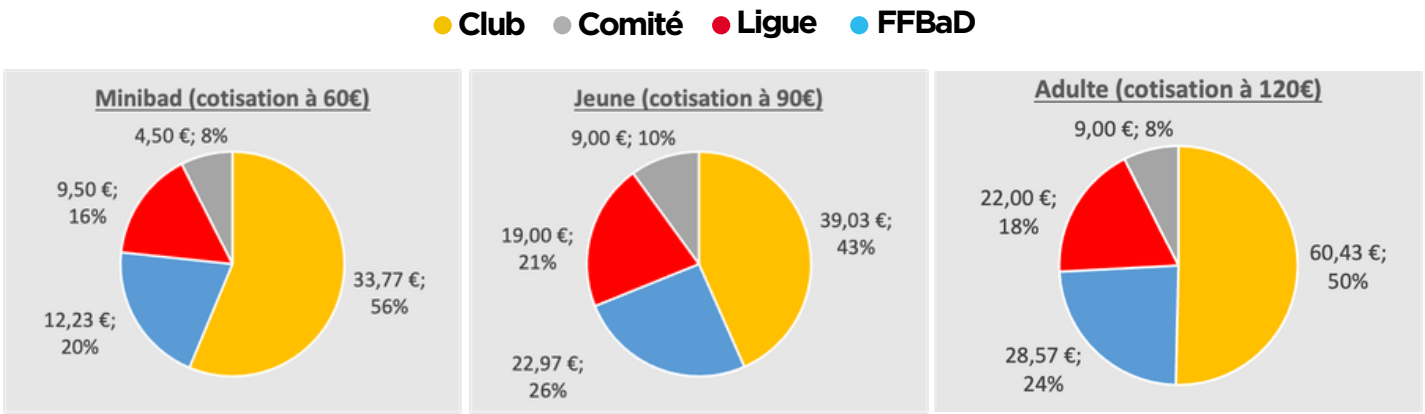

Répartition de la cotisation (saison 26-27).

Les parts sont fixées par les assemblées générales de chacune des instances.

Ce que finance la cotisation

LA PART CLUB

Permet :

- l'accès aux **créneaux** du club,
- l'accès aux **formations** d'encadrant ou d'officiel technique,
- l'accès à **toutes les formes de pratiques**,
- l'accès aux **stages et aux entraînements** proposées,
- des **tarifs préférentiels** pour les grands évènements,

LES PARTS FÉDÉRALES

- finance le **développement du badminton** en France,
- aide à la **création et à la pérennisation des emplois** Bad,
- soutient un **projet social, sociétal et sportif**,
- aide au **rayonnement du badminton français** à l'international
- **accompagne les clubs affiliés** par les instances fédérales, notamment du Comité,
- met en place un **dialogue de gestion** permettant le ruissèlement financier à tous les étages pour la mise en place des projets associatifs,
- finance **la création d'outils** à destination des bénévoles et des professionnels.
- une **couverture par l'assurance** fédérale...
- l'accès au magazine fédéral « 100% Bad »,

Illustration du coût de la cotisation

Dans notre région, en moyenne, un jeune a accès à 2h30 de jeu par semaine en club sur toute la saison (environ 36 semaines), dont la cotisation est de **94€**.

0.99€ par heure de pratique

Bien souvent, les clubs non-employeurs sont en deçà d'une cotisation à 94€ et proposent des services d'encadrement, d'offre de pratique, prennent en charge les coûts d'inscriptions aux stages, aux compétitions...

0.40€ par heure de pratique

Un adulte a accès à 7h de jeu par semaine en club sur toute la saison (environ 36 semaines), dont la cotisation est de **105€**.

Bien souvent, les clubs non-employeurs sont en deçà d'une cotisation à 105€ pour un adulte et proposent la possibilité de pratiquer plus que 2h par semaine.

ETABLIR UN PROJET DÉPARTEMENTAL PERTINENT

Le projet du votre comité est le coeur de votre association. Il est le moteur de votre structure organisationnelle et de vos actions. Il est fortement conseillé d'**établir un projet pluriannuel afin d'avoir une vision à moyen et long terme** de l'orientation du Comité.

Il définit un cap ainsi que les territoires d'intervention, mobilise les ressources et les savoir-faire de l'association mais aussi clarifie votre discours, notamment en cas de recherche de partenariat et de subventions.

Territoires d'intervention

Ressources financières

Vision de l'association

Ressources matérielles

Ressources humaines

PROJET

ASSOCIATIF

Être accompagné dans l'écriture de ce projet peut être nécessaire. Vous trouverez via ce lien un outil qui pourra jouer ce rôle :
https://projetassociatif.franceolympique.com/developper-votre-projet/

DIAGNOSTIC

- Cette phase est essentielle et décisive.
- C'est le **point de départ** de la construction et aide à la formalisation de votre projet.
- Il doit recenser un **maximum d'informations** et de données.

FORMALISER

- Cette étape est le le garde-fou du projet. Il explicite les actions à mettre en place sur le terrain, mais également les partenaires sur lesquels on peut s'appuyer. Il **détermine les objectifs** et les critères d'évaluation de l'action.
- Tout sauf informel, il **doit, pour fédérer l'ensemble des bénévoles**, prendre la forme d'un document écrit dont la construction est issue d'un travail collectif.
- Un projet associatif n'est pas figé dans le marbre. Il **doit pouvoir évoluer** au cours de la vie du projet.

EVALUER

- Cette phase est trop souvent négligée par les structures associatives. Les actions mises en place doivent régulièrement être **évaluées** afin de **connaitre l'impact** réel de cette dernière. Est-elle utile au développement et à la structuration de mon association ? L'action répond-elle vraiment à l'objectif fixé ?
- Il est important d'é**valuer des éléments factuels** et de les prendre pour ce qu'ils sont.

L'OUTIL BADZAÏ

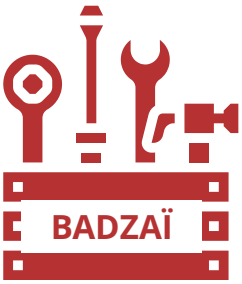

L'outil Badzaï partagé (fichier excel) permet d'entretenir le lien avec les clubs du territoire.

Créer par la ligue, il est mis en place par le Comité. Il permet de déclencher **le dialogue de gestion Ligue-Comité**.

Comme tout outil, il peut être utilisé de manière différente en fonction des territoires.

Néanmoins il est conseillé de **rencontrer physiquement les clubs de manière régulière**. Une fois tous les 2 ans pour les clubs les plus actifs, 1 fois par an pour les autres.

Cette rencontre doit être un temps identifié, où tous les dirigeants du club peuvent y assister. C'est un moment important pour le Comité dans l'accompagnement de ses clubs.

Objectifs

- **Mettre du lien** avec chacun de ses clubs.
- Mettre à jour les **coordonnées des dirigeants**.
- **Rencontrer** les nouveaux élus.
- **Anticiper** un accompagnement.
- **Rompre l'isolement** de certains clubs.
- **Informer** (formations, subventions, conventions…).
- **Répertorier** les personnes encadrantes.

COMITÉS

Badminton Centre-Val de Loire
Ligue Régionale

- **Accompagner les Comités** dans leur structuration.
- **Établir un diagnostic** par rapport au projet régional.
- **Avoir des informations** émanant du territoire.
- **Mettre en place une stratégie de communication** des formations.
- **Tirer des statistiques** sur le nombre de créneaux jeunes / adultes sur le territoire (mesure capacité d'accueil) et sur le tarif de licence moyen.
- Mesurer le poids de l'emploi et des besoins en la matière

N E W PRESIDENTE

Vous êtes un nouveau dirigeant de Comité et vous n'avez pas accès à ce fichier partagé, contacter Cédric GROSJEAN à **directeur@badmintoncvl.fr**

Comme indiqué dans les objectifs, le Badzaï est l'outil privilégié pour faire part à la ligue et au Comité de projet nouveau, de la part du club ou de la collectivité :

- Créer un emploi,
- Rénover ou construire un gymnase,
- Former des bénévoles et/ou des dirigeants,
- Demander une subvention…

De plus en plus de territoires ne peuvent plus accueillir de nouveau licenciés faute de place ou n'ont pas accès à des créneaux supplémentaires. L'équipement devient un frein au développement du badminton, de nos structures et de l'emploi.

Les informations récupérées lors du Badzaï sur cette thématique sont importantes afin d'être pro-actif sur ce sujet. La ligue accompagne les démarches des collectivités, avec les Comités.

Dès connaissance d'un projet de rénovation ou de construction de gymnase, contacter la ligue Centre-Val de Loire de badminton :

- Cédric : directeur@badmintoncvl.fr

DIALOGUE DE GESTION LIGUE-COMITÉ

Le dialogue de gestion Ligue-Comité permet de soutenir financièrement les Comités réalisant des actions en cohérence avec le projet de la Ligue. Cette contractualisation entre la ligue et le comité évolue chaque saison et permet la mise en œuvre d'une partie du projet régional.

Pour déclencher le versement du dialogue de gestion, le Comité doit respecter le remplissage de l'outil Badzaï qui est présenté précédemment dans ce guide suivant la règle :

- Fin de saison année impaire --> 50 % des clubs visités,
- Fin de saison paire --> 100 % des clubs visités.

Les Comités sont libres de mettre en place un dialogue de gestion avec leurs clubs.

Dans le cas où un Comité établit ce dispositif, il est conseillé de rendre accessible à tous les clubs de son territoire l'accès à au moins un item.

Des dialogues de gestion différenciés entre, par exemple, les clubs employeurs et non-employeurs ne sont pas à exclure en fonction de son territoire. En effet, les objectifs restent les mêmes mais avec des clubs ayant des besoins différents.

Voici l'exemple d'un dialogue de gestion Ligue-Comité saison 2025-2026 :

Passage à une grille par points à maxi 50 000€	Période de référence : saison 2026-2027		**Grille actée au** CA Ligue du 2/10/2026, **à retourner** complétée et avec les pièces demandées, à la Ligue, **avant le 31/08/2027. Critères évalués au 1/07/2027.**		
		PROPOSITIONS GRILLE SAISON 26-27			
Principes : calcul par point sauf lignes restant avec valeur déterminée en €	**AXE**	**Action**	**Précisions sur l'action à mener**	**Points en jeu**	**Précisions**
Soutenir l'emploi. Ligne à conserver	CONSTRUIRE	1. Comité employeur à temps plein d'un salarié	Comité employeur à temps plein d'un salarié en CDI -> sans prestation régulière dans les clubs, 200 points si DES, 150 points si DE, 100 points si BP. Cumulable avec aides à l'emploi. Comité employeur à temps plein d'un salarié en CDI -> avec prestation régulière dans les clubs, 100 points (possibilité de prestations plus régulières dans les clubs). Contrats de professionnalisation et apprentissage non éligibles. **Sous réserve de participation du salarié au séminaire ETR de fin de saison**. Maxi 250 points	250	
Augmenter la capacité d'accueil des clubs en lien avec la politique fédérale. Ligne à conserver		2. Suivi des équipements	Recensement des salles sur Poona (cibler les clubs affiliés dont les salles ne sont pas à jour et nouveaux équipements) : 10 points/équipement (maxi 30 points). Pré requis : être formé RES niveau 2, pour établir une veille sur les projets de sortie de terre (saisie sur Explore) : 10 points/projet suivi (maxi 20 points)	50	
Soutenir le ruissellement des aides jusqu'aux clubs. Ligne à conserver		3. Contractualisation entre Comité et clubs	Si au moins 33% des clubs contractualisés = 50 points, si au moins 50% = 100 points / si au moins 90% de clubs contractualisés = 150 points, sur transmission des contractualisations passées avec les clubs et montants	150	
Soutenir le lien entre comité et clubs. Ligne à conserver		4. Valorisation de l'outil Badzaï	Valorisation du badzaï avec des temps qualitatifs identifiés avec chaque club (100% des clubs vus en 2 ans), précisions apportées dans annexe	100	
Valoriser le projet féminin. Ligne nouvelle en lien avec le projet fédéral		**5. Valorisation de l'engagement des femmes dans le badminton**	**5 points par formée dans la saison (filière animation, entrainement, officielle technique), 5 points par présidence féminine de club (maxi 150 points)**	150	
Valoriser le projet féminin. Ligne à conserver	JOUER	1. Stages spécifiques féminins	Organisation d'au moins 2 stages féminins (Minibad à benjamines), a minima d'une journée, par le comité : 50 points. Justificatifs : calendrier actions réalisées et répartition des présentes (nom, prénom, catégorie, club)	50	
Valoriser le premier pas vers la rencontre et la détection. Ligne à conserver		2. Plateaux minibad et poussin, RDJ	Si au moins 6 plateaux suivis d'un temps de matchs homologués adaptés (minibad à poussin 2, tolérance exceptionnelle pour benjamins 1, en promobad ou compétition juge-arbitrée) = 40 points. Justificatif : calendrier actions réalisées.	40	
Soutenir le lien avec les forces vives du comité et des clubs. Ligne à conserver	FORMER	1. Conventionnement actions équipe technique départementale (ETD)	25 points pour l'animation de l'ETD (salariés + bénévoles) avec compte rendus, émargement (base d'au moins 2 réunions annuelles). 25 points maxi par salarié club sur le territoire départemental avec conventionnement ETD (max 50 points). Justificatif : sur présentation des mises en paiement de conventions ETD entre comité et club employeur (au réel avec un maxi de 50 points). Maxi 75 points sur cette ligne	75	
Valoriser la formation des acteurs du territoire. Ligne à conserver		2. Formation des cadres techniques en WE	5 points par stagiaire validé sur formations animateur et entraîneur en WE (maxi 75 points)	75	
Valoriser la formation des acteurs du territoire. Ligne à conserver		3. Formation des cadres techniques en soirée	Valorisation des formations en soirée pour faciliter la formation qualitative en proximité selon annexe (maxi 75 points)	75	
Valoriser la formation des acteurs du territoire. Ligne à conserver		4. Formation des officiels techniques	5 points par formé arbitres et JALC, 3 points par formé JALA (maxi 50 points)	50	
Valoriser la mise en place et l'activité des CCOT sur le territoire. Ligne à conserver		5. Valorisation de la CCOT	Valorisation de l'activité de la CCOT (suivi des formés GEO et OT, présence sur au moins 2 temps du réseau (Orléans Masters, visios), au moins 1 réunion annuelle de la CCOT), 30 points	30	
Soutenir la formation des jeunes à potentiel. Ligne à conserver	PROGRESSER	1. Accession projet de performance fédéral	"Prime" à l'entrée en pôle chaque année pour les licenciés CVL, jusqu'à 100 points par entrant à reverser à la ou les structures (club, comité) ayant œuvré dans le parcours du jeune (attribution via la commission axe progresser)	100	
Soutenir la formation des jeunes à potentiel. Ligne à conserver		2. Pré filière : centre départemental d'entraînement	Centre départemental avec joueurs de Minibad à benjamins (avec au moins 1 jeune par catégorie), dont 50% minimum de minibad et poussins sur le créneau. Au moins 6 jeunes. Au moins 1 séance par semaine, au minimum 2h/séance. Encadrement : au minimum 1 DEJEPS badminton, idéalement assisté par 1 EB. 1 encadrant pour 6. 1 terrain pour 3 jeunes. Conditionné : 50 points partie centre dépt + bonus 25 points si comité participe à l'intercomités U9-U11 + 25 points si comité participe à l'intercomités U13-U15 (uniquement si participation à l'intercomités U9-U11). **Bonus 25 points si parité G/F sur ce centre départemental**. 0 à **75** points sur ces 3 bonus	125	
Soutenir l'accompagnement des jeunes potentiels sur les compétitions de référence. Ligne à conserver		3. Encadrement sur compétitions de référence	Collectif sur au moins 2 BNP (avec le 1 obligatoire), et au moins 3 jeunes du comité, encadré par salarié du comité (ou salarié de club sur convention avec comité), 90 points maxi (50 points si un BNP sur 2 avec moins de 3 jeunes)	90	
				1410	points en jeu pour le comité
Soutenir l'accompagnement des jeunes potentiels en amont du pôle. Ligne à conserver		4. Projet jeune talent (PJT)	Comité avec 1 PJT niveau 2 -> 1000€ / Comité avec 2 PJT niveau 2 -> 2000€ (si PJT pas sur même club ni même lieu, 1500€ si sur même club) / Comité avec 1 PJT niveau 1 -> 750€ / Comité avec 2 PJT niveau 1 -> 1250€ (si PJT pas sur même club ni même lieu, 1000€ si sur même club), et cahier des charges PJT précisé	0 à 2000€	
	TOTAL	Versement effectué en fin de 3e trimestre 2027 après envoi des pièces demandées justifiant les actions.			
Principe de soutien des clubs acteurs de notre territoire sur ces thématiques		**CONTRACTUALISATION LIGUE-CLUBS**	Transmission directe de l'aide au club par la ligue	Points en jeu	
Soutenir l'emploi pérenne dans les clubs. Ligne à conserver	CONSTRUIRE	Clubs employeurs à temps plein d'un salarié	Poste d'encadrant CDI à temps plein en club : 60 points si DES, 40 points si DE. Contrats de professionnalisation et apprentissage non éligibles. **Sous réserve de participation du salarié au séminaire ETR de fin de saison**	100	
Soutenir la formation des jeunes à potentiel dans les clubs. Ligne à conserver	PROGRESSER	Accession projet de performance fédéral	"Prime" à l'entrée en pôle chaque année pour les licenciés CVL, jusqu'à 100 points par entrant à reverser à la ou les structures (club, comité) ayant œuvré dans le parcours du jeune (attribution via la commission axe progresser)	100	
				200	points en jeu pour le club
Valoriser le dispositif reconnaissant la qualité de formation du club		Accompagnement club avenir	750€ par club avenir	0 à 750€	
Soutenir l'accompagnement des jeunes potentiels en amont du pôle. Ligne à conserver		Projet jeune talent (PJT)	Club avec 1 PJT niveau 2 -> 1000€ / Club avec 2 PJT niveau 2 -> 1500€ / Club avec 3 PJT niveau 2 -> 2000€ / Club avec 4 PJT et + niveau 2 -> 2500€	0 à 2500€	
	TOTAL	Versement effectué en fin de 3e trimestre 2027 après envoi des pièces demandées justifiant les actions.			

Calcul montant touché par le comité hors PJT et le club partie emploi et prime d'entrée pôle = (nombre de points du comité (du club) divisé par le nombre de points glanés par tous les comités et clubs (hors PJT, clubs avenir)) x la somme restant à allouer

Calcul somme restant à allouer pour comités et clubs = 50 000€ moins la somme versée aux clubs pour PJT, club avenir, et la somme versée aux comités pour PJT

LES SUBVENTIONS

Les demandes de subvention sont un temps important de la saison pour les dirigeants de clubs (employeur ou non) ainsi que les Comités.
Elles participent au fonctionnement, à la mise en place des actions de nos structures et à la pérennisation des emplois.

L'ANS et le FDVA sont des subventions d'État, utilisant de l'argent public. Pour y avoir accès, la structure demandeuse doit avoir un agrément du ministère des sports. Du fait de leur affiliation à la FFBaD, les Comités et les clubs affiliés disposent de l'agrément de la fédération.

Les Conseils Départementaux sont également des interlocuteurs à solliciter. Leur fonctionnement peut différer d'un territoire à l'autre.

Subvention ANS et FDVA

	ANS	FDVA
Type de subvention	Projet	Fonctionnement ou Projet innovant
Ouverture des demandes	Début février	Mi-décembre
Clôture des demandes	Mi-mars	Début février
Subvention minimale	1000€ (> 50% en ZRR) 1500€ (hors ZRR)	1000€
Subvention maximale	Dans la limite de 80% de(s) l'action(s)	5000€ (axe 1 : fonctionnement) 8000€ (axe 2 : projet)
Périodicité	Annuelle	Fonction des territoires (annuelle ou tous les 2 ans)

La ligue accompagne les Comités et les clubs employeurs afin de remplir et d'optimiser leur dossier.

Il est possible pour chaque territoire de sollicite un temps d'intervention, lors d'une réunion Comité, ou sur un temps identifié, un des salariés

Ligue sur ce sujet pour l'ensemble des clubs de son territoire. L'accompagnement des clubs non-employeur est du ressort du Comité départemental.
Des dirigeants ou des salariés de Comité peuvent solliciter un accompagnement de la ligue afin de se former à cet accompagnement.

Faire une demande

1 Aller sur **lecompteasso.associations.gouv.fr**

2 Cliquer sur « Accéder à mon compte »

3 Rentrer ses identifiants OU Cliquer sur « Créer un compte » si l'association n'est possède pas

4 Cliquer sur « Demander une subvention », puis recherche et cliquer sur la subvention souhaitée **(Étape 1)**

5

Suivre les étapes une à une :
Étape 2 : mettre à jour les informations concernant l'association

Étape 3 : mettre à jour les documents demandés (compte rendu d'AG, projet associatif, bilan financier, RIB…) en utilisant le logo :

Étape 4 : présenter le projet pour laquelle la demande est faite,

Étape 5 : transmettre le dossier aux services.

CONSEILS :

Enregistrer à chaque étape votre travail. Cela vous permettra d'y revenir à tout moment.

Pensez à télécharger une copie de votre dossier avant de le télétransmettre.

Rappelez-vous, la ligue est en mesure de vous accompagner à chacune des étapes de la demande.

Vous pouvez contacter :

- **Cédric Grosjean** : directeur@badmintoncvl.fr pour les dossiers ANS « emploi »,

AXE FORMER

3

LES FORMATIONS FÉDÉRALES

La formation est un axe clé du projet ligue.
La Fédération Française de badminton (FFBaD) donne délégation à la ligue pour la mise en place des formations d'encadrant (ETB) et d'officiel technique (OT) ainsi que des validations. Ce qui peut expliquer parfois des différences de mises en place entre les régions.

Présentation des filières de formation

Encadrant technique bénévole (ETB)

Retrouver les fiches pédagogiques de chacune des formations sur le site de la ligue :
https://badmintoncvl.fr/articles/les-encadrants-techniques/

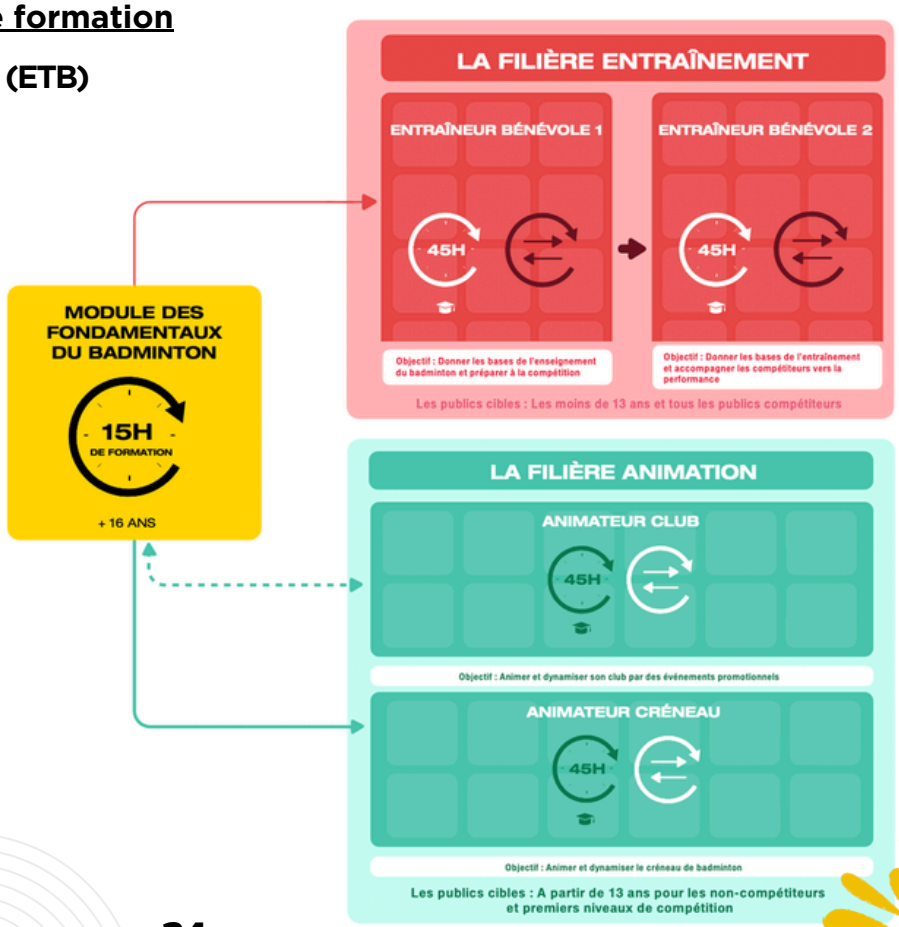

Gestionnaire et Organisateur de compétition (GEO)

GEO NIVEAU 1

S'adresse aux licenciés de plus de 16 ans
Objectif : Avoir les bases pour construire et mettre en œuvre, dans le cadre réglementaire et avec différents acteurs, une compétition individuelle ou par équipe.

GEO NIVEAU 2

S'adresse aux licenciés de plus de 16 ans
Objectif : Gagner en autonomie et avoir les bases pour construire et mettre en œuvre une rencontre PromoBad

Retrouver les fiches pédagogiques de chacune des formations sur le site de la ligue :
https://badmintoncvl.fr/articles/formation-ot/

Officiel technique (OT)

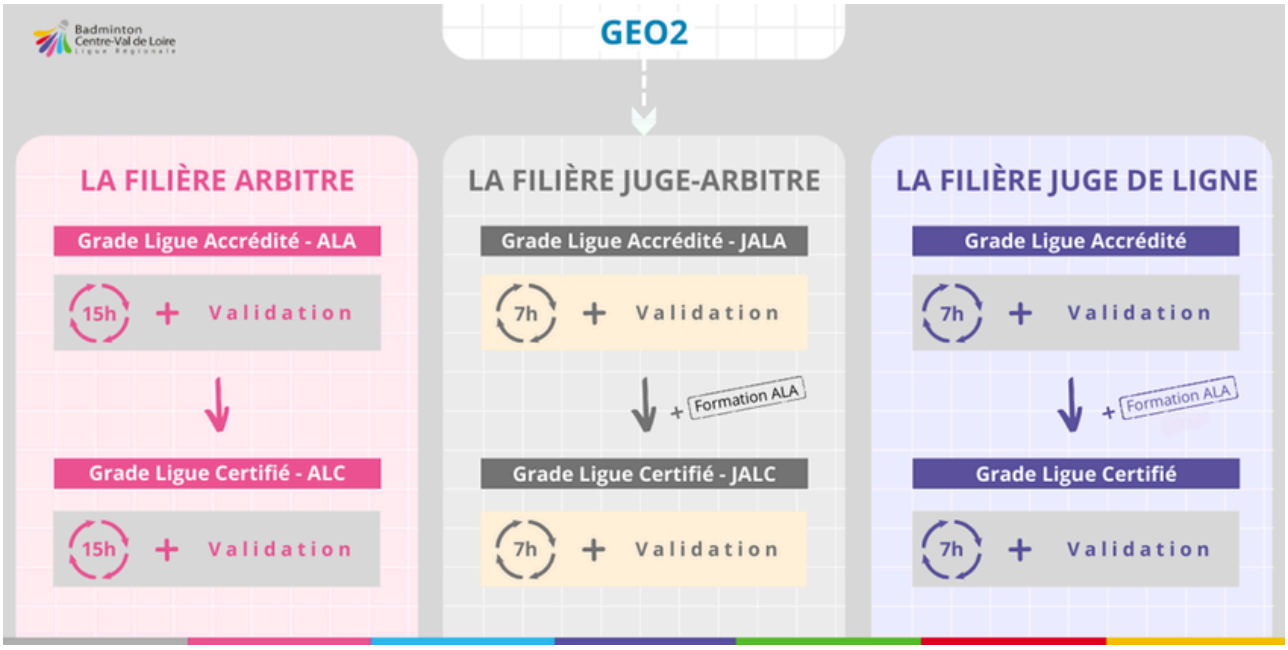

Retrouver les fiches pédagogiques de chacune des formations sur le site de la ligue :
https://badmintoncvl.fr/articles/formation-ot/

Mise en place des formations

Lorsque la ligue travaille sur son calendrier régional, elle place les dates et recherche les lieux des formations qu'elle met en place.
Certaines formations peuvent être mises en place sur demande des Comités.

Toutes les formations doivent être déclarées à Formabad au moins 2 mois avant leur début. Ce délai est à prendre en compte dans le cas des formations mises en place sur demande des Comités.

Pour la recherche de lieu, la ligue s'appuie sur les Comités et les clubs du territoire en essayant d'équilibrer la répartition régionale.

Vous pouvez retrouver toutes les dates et les lieux de formation sur le site de la ligue ou sur le calendrier régional :
https://badmintoncvl.fr/articles/devenir-geo-ou-officiel-technique-ot/
https://badmintoncvl.fr/articles/devenir-encadrant-technique-benevole-etb/

Les lieux sont mis à jour au fur et à mesure de retour des clubs et des Comités.

Encadrant technique bénévole

- **Module des fondamentaux badminton (MODEF)**

Plusieurs sessions sont mises en place annuellement. Les Comités proposent, avant le séminaire ETR, une date et un lieu pour que le MODEF puisse avoir lieu sur son territoire. Lors du séminaire ETR, la ligue positionne les formateurs.
En région Centre-Val de Loire, ce module est inclus dans les formations « animateur créneau » et « entraineur bénévole 1 ».
18 places par session sont disponibles.

- **Animateur créneau (ANCR)**

Une session est mise en place annuellement. Les dates, les lieux et les formateurs sont fixés par la ligue.
18 places par session sont disponibles.

- **Animateur club (ANCL)**

La formation « Animateur club » est singulière. En effet, elle se déroule en 4 modules. Le module 1 « Accueil », commun à la formation « Animateur créneau », est mis en place par la ligue. En revanche, les 3 autres modules peuvent être mis en place sur demande d'un territoire. Dans ce cas, le Comité devra, comme pour le MODEF, proposer une date et un lieu de formation. La ligue effectuera un appel à formateur.
Pour mettre en place un de ces modules, le Comité devra avoir au moins 2 structures représentées et un minimum de 4 stagiaires.

- **Entraîneur bénévole 1 (EB1)**

Deux sessions sont mises en place annuellement. Une dans le bassin nord (28-41-45) et une dans le bassin sud (18-36-37). Les dates, les lieux et les formateurs sont fixés par la ligue.
18 places par session sont disponibles.

- **Entraîneur bénévole 2 (EB2)**

Deux modules sur les 4 constituant la formation sont mis en place annuellement. Les dates, les lieux et les formateurs sont fixés par la ligue.
8 places par session sont disponibles.

Gestionnaire et organisateur de compétitions et officiel technique

- **Gestionnaire et organisateur de compétition niveau 1 (GEO 1)**

Plusieurs sessions sont mises en place annuellement. Les Comités proposent, avant le 30 septembre de la saison en cours, une date et un lieu pour que le GEO 1 puisse avoir lieu sur son territoire avant le 31 décembre. Ou avant le 31 décembre pour la mise en place d'une formation à partir de janvier de la saison en cours. La ligue positionne ensuite les formateurs.
12 à 16 places par session sont disponibles.

- **Gestionnaire et organisateur de compétition niveau 2 (GEO 2)**

Une session est mise en place annuellement. La date, le lieu et les formateurs sont fixés par la ligue.
16 places par session sont disponibles.

- **Juge-arbitre, grade ligue accrédité (JALA)**

Une session est mise en place annuellement. La date, le lieu et les formateurs sont fixés par la ligue.
12 à 16 places par session sont disponibles.

- **Juge-arbitre, grade ligue certifié (JALC)**

Une session est mise en place annuellement, par visio. La date, le lieu et le formateur sont fixés par la ligue.
4 à 6 places par session sont disponibles.

- **Arbitre, grade ligue accrédité (ALA)**

Une session est mise en place, sur un championnat départemental jeunes. Le lieu et les formateurs sont fixés par la ligue.
La validation des arbitres s'effectue sur le Championnat de Ligue par séries. 12 places par session sont disponibles.

- **Arbitre, grade ligue certifié (ALC)**

Une session est mise en place, sur le championnat régional jeunes. Le lieu et les formateurs sont fixés par la ligue.
La validation des arbitres s'effectue sur le Championnat de Ligue par séries.
8 places par session sont disponibles.

Les formations en soirée

La ligue autorise la mise en place des formations « Animateur créneau » et « Entraîneur bénévole 1 » en soirée. Les Comités sont libres de fixer le coût de cette formation.

Le salarié d'un Comité est autorisé à mettre en place de la formation en soirée s'il répond aux critères suivants, et avec accord du responsable régional de formation :

- être FF2,
- avoir été formateur sur l'ensemble d'une formation week-end de la formation visée dans les 3 saisons précédentes.

Pour cela, le formateur (salarié du Comité) doit fournir au responsable régional des formations :

- le planning prévisionnel de la formation en soirée (avec les dates et les horaires des temps de formation),
- le ruban pédagogique éclaté de la formation.

S'inscrire à une formation

Un seul formulaire pour toutes les formations : **ici** ou

Inscription possible jusqu'à 14 jours avant le début de la formation.

LES FORMATIONS DIRIGEANTES

La formation est un axe clé du projet ligue.
La formation des dirigeants est importante, notamment lorsqu'ils sont employeurs. Il n'est pas inné lorsque l'on est bénévole d'être également employeur.

Il existe cependant de très nombreuses formations proposées et accessibles à tous les types d'association.

Le mouvement sportif (CROS, CDOS) en met en place. Par conséquent, le milieu fédéral ne fait pas doublons, et n'en n'organise que très peu.

100% GRATUIT

MODALITÉS DISPONIBLES

(en fonction des formations)

- Présentiel

- Visioconférence

- E-learning

Les conditions d'organisations étant différentes d'un territoire à l'autre. Renseignez-vous auprès de vos CDOS.

La ligue a possibilité de mettre en place, sur demande d'un territoire, une formation proposée par le CROS, adaptée au milieu du badminton, sous conditions d'avoir un minimum de 8 personnes. (infos : **directeur@badmintoncvl.fr**)

EXEMPLES DE FORMATIONS PROPOSÉES

- Créer avec Canva
- BasiCompta
- Conduire une réunion
- Organiser son AG
- Créer / gérer un emploi
- Formaliser son projet associatif
- Animer ses réseaux sociaux

ACCOMPAGNER LES NOUVEAUX FORMÉS

Le Comité joue un rôle important dans le suivi et l'accompagnement des nouveaux formés sur son territoire. Il lui appartient d'intégrer ces formés dans l'Équipe Technique Départementale Bénévole (ETD) et de leur proposer de la formation continue afin d'améliorer constamment leurs compétences et de les confronter avec les autres bénévoles du territoire.

Équipe Technique Départementale

Qu'est-ce qu'une ETD ?

L'équipe technique départementale est un organe du Comité regroupant les bénévoles formés des clubs. Elle peut être le bras armé d'une commission. Souvent, elle est support de la commission jeune.

L'ETD intervient souvent dans la mise en place des plateaux jeunes ou des RDJ du territoire. Elle peut aussi être support dans le déplacement des jeunes sur les compétitions.

Intégrer les nouveaux formés dans l'ETD permet de maintenir le lien, de créer une dynamique territoriale, d'avoir des remontés de terrain par rapport à la politique départementale jeune ou adulte… C'est également assurer la formation continue des bénévoles.

Accompagner les OT stagiaires

La validation des officiels techniques (OT), arbitre ou juge arbitre, nécessite le suivi des Comités.

Pour les arbitres, si leur validation est identifiée dans le calendrier régional, ils ont besoin d'officier avant leur examen. Il est de bon augure pour un Comité de les solliciter à l'occasion d'un championnat départemental ou TDJ par exemple.

Pour les juges-arbitres (JA), leur observation ainsi que leur validation se réalisent sur le territoire local. C'est du rôle du Comité de gérer le processus de certification, en lien avec la Commission de Ligue des OT (CLOT) et les règlements fédéraux.

Les noms des certificateurs arbitres et JA agréés sont disponibles auprès de la CLOT sur simple demande. Cette liste est mise à jour annuellement.

C'est également du ressort de la Commission de Comité des OT (CCOT), par exemple, de réaliser le suivi des activités OT, en lien avec la CLOT, ou de réaliser le positionnement des OT sur les compétitions et les organisations du Comité.

AXE JOUER

4

LES OFFRES DE PRATIQUE

Les offres de pratique jeunes

Évènements	Pour qui ?	Objectifs, Conseils
Plateaux	Minibad Poussin	• Proposer une pratique adaptée (ateliers). • Initier aux matchs. • Détecter les potentiels. • Temps d'échanges entre entraîneurs.
Rencontres départementales jeunes (RDJ)	Minibad, Poussin, Benjamin	• Proposer des matchs adaptés (terrain, score). • Initier à la compétition. • Rencontre Promobad.
Compétitions départementales	Poussin à cadet (préconisation)	• Faire progresser les jeunes joueurs par un système basé sur le niveau de jeu. • Proposer une compétition adaptée aux primo-licenciés minime et cadet ; voire junior si cela n'impacte pas les poussins. • Fidéliser les jeunes licenciés.
Championnats départementaux individuels	Minibad à junior	• Attribuer les titres de champion. • Se qualifier aux championnats régionaux.
Championnats départementaux par équipe	Poussin à cadet	• Développer l'appartenance à un club. • Créer l'esprit d'équipe. • Améliorer les liens entre les clubs. • Intérêt si la formule comprend du double.
Circuit régional jeunes (CRJ)	Minibad à cadet	• Former les jeunes joueurs par un système basé sur le niveau de jeu. • Situer les jeunes par rapport au niveau régional.
Championnats régionaux jeunes	Poussin à junior	• Attribuer les titres de champion. • Se qualifier aux championnats de France. (à partir de benjamin)

Les offres de pratique adultes

Évènements	Pour qui ?	Objectifs, Conseils
Championnats départementaux individuels	Minime à vétérans	• Par série (classement) ou vétérans. • Attribuer les titres de champion. • Se qualifier aux championnats régionaux.
Championnats départementaux par équipe	Minime à vétérans	• Développer l'appartenance à un club. • Créer l'esprit d'équipe. • Améliorer les liens entre les clubs. • Attribuer les titres de champion par équipe. • Se qualifier aux divisions régionales. • Fidéliser les licenciés.
Chpts départ. ou rég par équipe d'entreprise	Adulte et vétérans	• Développer l'esprit d'équipe, • Initier des partenariats avec le monde de l'entreprise,
Championnats régionaux individuels	Minime à vétérans, parabad	• Par série (classement), vétérans ou parabad. • Attribuer les titres de champion.
Championnats régionaux par équipe mixte	Minime à vétérans	• Développer l'appartenance à un club. • Créer l'esprit d'équipe. • Améliorer les liens entre les clubs. • Attribuer les titres de champion par équipe. • Se qualifier aux divisions nationales.
Coupes régionales masculine et féminine	Minime à vétérans	• Développer l'appartenance à un club. • Créer l'esprit d'équipe. • Améliorer les liens entre les clubs. • Fidéliser les licenciés.

Que ce soit chez les jeunes ou les adultes, d'autre offres de pratique peuvent être mises en place. Chaque territoire est libre de créer des offres adaptées à son territoire.

PRÉCONISATION D'UN CALENDRIER TYPE

Les évènements jeunes et adultes sur le territoire sont nombreux. Il est donc nécessaire d'optimiser au mieux nos différents calendriers régionaux et départementaux.

L'objectif de ce document va dans ce sens :

- Conseiller sur une saison idéale sur le rythme des évènements, notamment jeunes,
- Conseiller sur les actions qui peuvent être mises en place aux mêmes moments.

Temporalité des calendriers

La fédération établit un calendrier, généralement, fin avril, début mai sur les évènements nationaux et internationaux.

La ligue établit un calendrier, dans la mesure du possible, courant mai.
La ligue essayera de trouver les organisateurs de ses évènements pour fin juin, début juillet

Les Comités établissent un calendrier, dans la mesure du possible, dès fin mai, début juin.
Cela permet de communiquer auprès des clubs en amont de la saison suivante afin de leur permettre de se positionner d'ores et déjà sur les évènements de la rentrée en tant qu'organisateur.
Les Comités essayeront de trouver les organisateurs de leurs évènements de début de saison pour fin juillet / début aout, et fin septembre pour l'ensemble des évènements.

Ainsi à la rentrée en septembre les acteurs du territoire seront fixés sur la majeure partie des lieux des évènements.

Conseils & points d'attention

- **Septembre est un temps de reprise de licences**, il est conseillé de laisser libre d'évènements compétitifs cette période,
- **Les plateaux, les RDJ et les compétitions départementales** sont propices à la mise en place de stands et/ou de réunions d'informations auprès des parents, des élus et des bénévoles par les Comités,
- **Le CRJ 1** est propice à la mise en place d'un temps d'informations auprès des parents, des élus et des bénévoles par la Ligue,
- **Les plateaux et les RDJ** sont des évènements définis par la FFBaD à travers un règlement et des instructions de mise en place (disponible sur le site de la fédération).

Temporalité des calendriers

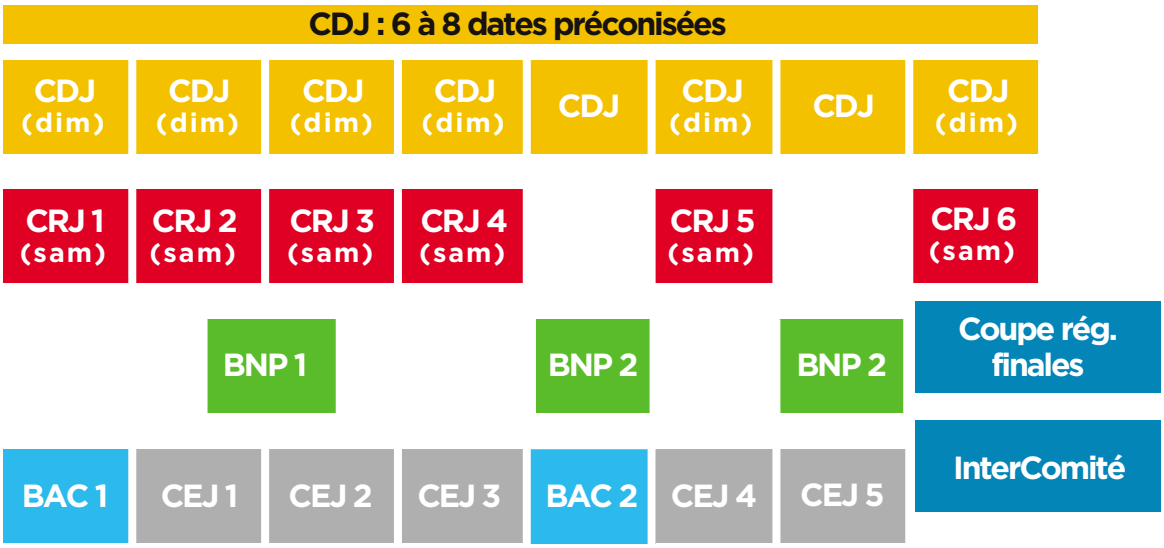

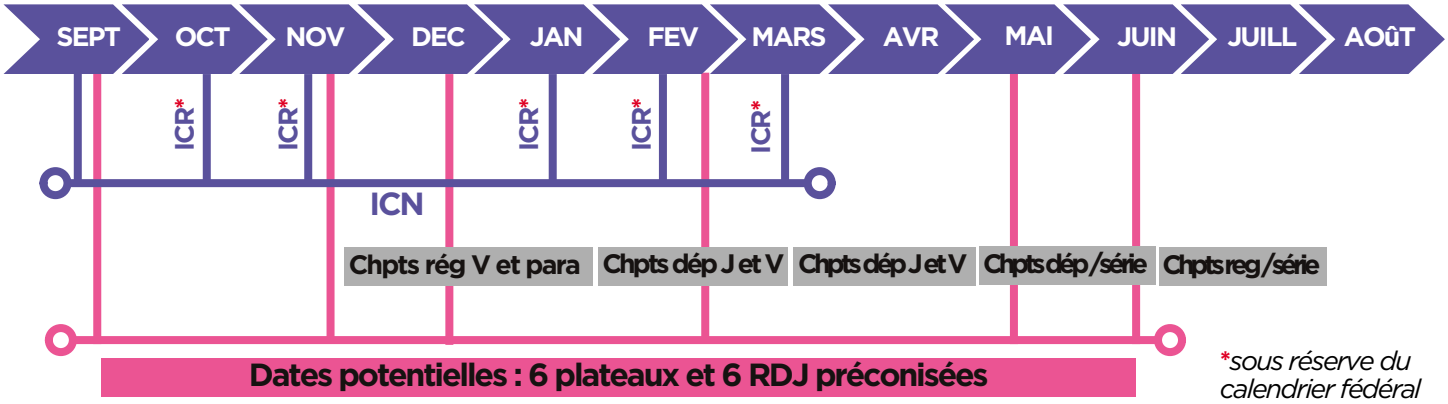

sous réserve du calendrier fédéral

Stages CREF / Pôle : à chaque période de vacances scolaires. Prioritairement sur la seconde semaine.
Stages Inter-bassins : vacances scolaires de Toussaint et Avril, sur la même semaine que les stages CREF ; mais pas en même temps.
Stages Comité : à chaque période de vacances scolaires, y compris fin aout.

Le calendrier ci-dessus est donné à titre indicatif et permet de limiter les conflits avec d'autres actions et d'avoir une fréquence intelligente des évènements jeunes. Néanmoins, chaque Comité est libre d'organiser son calendrier départemental.

Lexique :
RDJ : rencontres départementales jeunes
CDJ : circuit / compétitions départementales jeunes
CRJ : circuit régional jeunes
BNP : brassage national poussin
BAC : brassage d'accession au CEJ
CEJ : circuit élite jeunes
CREF : centre régional d'entraînement et de formation
Chpts J, V : championnats jeunes, vétérans

AXE PROGRESSER

5

LES ACTIONS DÉPARTEMENTALES DE DÉTECTION

La détection est la première étape vers l'accès au haut-niveau. C'est le rôle du Comité, en s'appuyant sur les clubs, d'organiser cette étape.

Dispositif Avenir Départemental (DAD)

Dispositif Avenir = Dispositif fédéral

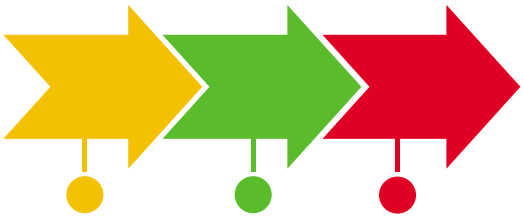

DAD
Entre septembre et décembre

DAR / DAI
Février

DAN

Objectifs :

- Détecter les Minibads à poussins 2
- Identifier les « bonnes raquettes »
- Identifier les futurs talents

Si chaque territoire s'organise de manière différente, les qualités de raquette, de vitesse et de coordination restent la base de la détection du DAD

Pour aider les Comités à les percevoir, la Fédération propose la mise en place de 4 matchs à thème :

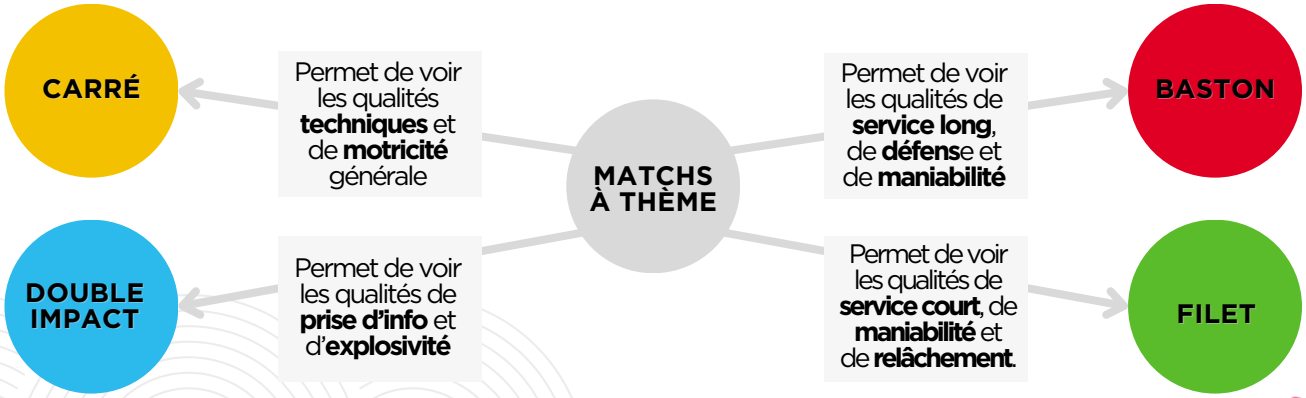

Plateaux minibad et poussins

Les plateaux sont la première action qu'un minibad ou un poussin va vivre hors de son club. Il est important que cette expérience soit la plus positive possible. C'est la première marche vers la fidélisation du jeune.
Les enjeux sont importants sur cette action, tant pour le Comité que les clubs.

Essentiel à retenir :

- Durée : max 3h
- Public : minibad, poussin
- Nbr de terrain : 4 mini
- Organisation : ateliers + matchs
- 6 plateaux préconisés

Document normalisé orientant l'organisation des plateaux jeunes disponible sur le site de la fédération.

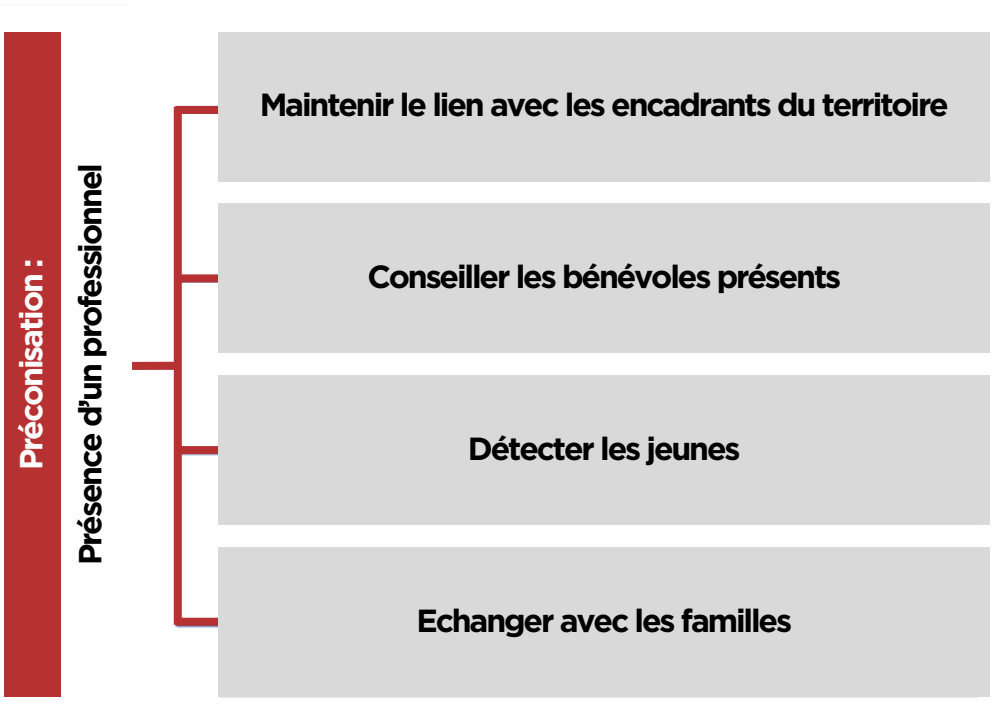

Il est préconisé de faire participer les parents et accompagnateurs, notamment sur les temps de matchs afin d'aider les jeunes à compter les points.

Plateaux minibad et poussins

Conseillées en promobad, les RDJ sont des rencontres permettant l'initiation à la compétition via des matchs adaptés aux publics (match en set de 11 points, ½ terrain).
Ces actions participent à augmenter le nombre de compétiteurs (et donc la fidélisation des jeunes) et font le lien avec les compétitions du niveau départemental.

Essentiel à retenir :

- Promobad conseillé
- Durée : max 5h
- Public : minibad, poussin, benjamin
- Nbr de terrain : 5 mini
- Organisation : matchs, forme de rencontres
- Garçons / filles mélangés
- 6 RDJ préconisées

Document normalisé orientant l'organisation des RDJ disponible sur le site de la fédération.

LES ACTIONS RÉGIONALES

La ligue met en place diverses actions permettant l'accès vers le au haut-niveau aux jeunes de son territoire. Ci-dessous vous trouverez une carte d'identité de chacune d'entre elles.

Stage inter-bassins :

Bassin sud : 18-36-37 / Bassin nord : 28-41-45

Préconisation employeur : Salarié Comité ou club avec délégation Comité

→ convention ETR

CONTEXTE	POUR QUI ?	IMPACT SUR LA SAISON
• Piloté par la ligue • En œuvre par les Comités • Support de formation continue de technicien	• Minibad et poussin (garçons & filles)	• 2 fois 2 jours (Toussaint et Avril)

OBJECTIFS	ENJEUX CLUB :	LIGUE :
• Évaluer, • Détecter, • Recenser	• Preuve de la structuration d'une EFB • Assurer un repère aux salariés • Assurer un repère aux joueurs en terme de niveau et d'exigence	• Alimenter le CREF • Se projeter sur les PJT (Projet Jeunes Talent) • Se projeter sur le dispositif Avenir

Journée Projet féminin (en simultané des journées avenir)

Préconisation employeur : Salarié Comité ou club

CONTEXTE	POUR QUI ?	IMPACT SUR LA SAISON
• Peu de compétitrices sur les territoires	• Minibad à minime 1	• :2 x 1 journée (en même temps que la journée avenir)

OBJECTIF	ENJEUX CLUB :	LIGUE :
• Amener les filles vers l'entrainement • Etablir une pédagogie différente des garçons • Voir ce public dans un contexte sans garçon	• Développer la pratique compétitive • Développer des contenus spécifiques de la pédagogie fille	• Féminiser le CREF et le Pôle Espoir • Développer des athlètes

Journée Avenir

Préconisation employeur :
Salarié Club Avenir et/ou salarié Comité avec missions de la pré-filière

CONTEXTE	POUR QUI ?	IMPACT SUR LA SAISON
• Piloté par la ligue • Lien avec les acteurs du sportif	• -> Minibad à benjamins	• 2 x 1 journée

OBJECTIF	ENJEUX CLUB :	LIGUE :
• Regrouper les PJT et les clubs Avenir • Échanger des contenus d'entraînement • Échanger avec les cadres	• Echanger sur le niveau global des jeunes • Créer un réseau avec les autres clubs Avenir	• Suivre les joueurs non présents en CREF ou en PJT • Intégrer les jeunes vers l'accès au haut-niveau • Echanger sur la structuration des clubs Avenir

Projet Jeunes Talents (PJT)

CONTEXTE	POUR QUI ?	IMPACT SUR LA SAISON
• Augmenter le volume et la qualité d'entrainement des jeunes talents	• Minibad, poussin, benjamin 1, Benjamin 2 avec projet d'entrée au pôle.	X

OBJECTIF	ENJEUX CLUB :	LIGUE :
• Augmenter le niveau des jeunes talents	• Augmenter le niveau de certains potentiels • Augmenter le niveau de compétence de l'encadrement (salarié et bénévole) • Structuration de l'EFB	• Alimenter la filière de haut-niveau (CREF, Pôle Espoir) • Assurer le lien entre la ligue et la mise en œuvre sportive (club, salarié, parent)

Top régional

CONTEXTE	POUR QUI ?	IMPACT SUR LA SAISON
• Constat d'un manque de points de nos jeunes potentiels au CPPH	• Sur invitation et inscriptions	• 3 ou 4 en fonction de la faisabilité.

OBJECTIF	ENJEUX CLUB :	LIGUE :
• Augmenter le CPPH de nos jeunes	• Avoir des jeunes mieux classés	• Avoir plus de places en CEJ et aux championnats de France jeunes

Centre Régional d'Entrainement et de Formation (CREF)

Préconisation employeur : Salarié avec missions d'entraînement → convention ETR

CONTEXTE	POUR QUI ?	IMPACT SUR LA SAISON
• Regrouper les meilleurs espoirs régionaux	• minibad 2e année à benjamins 2	• 5 fois 3 jours pendant les vacances scolaires

OBJECTIF	ENJEUX CLUB :	LIGUE :
• Assurer un suivi sur la saison • Faire un bilan régional avec les entraineurs • Préparer au Pôle Espoir	• Valoriser son EFB • Alimenter les équipes d'interclub à moyen et long terme • Valoriser les résultats sportifs auprès des institutions (médailles)	• Alimenter le Pôle Espoir • Se projeter sur le dispositif avenir • Préparer aux compétitions majeures (tournois internationaux, France Jeunes)

LE PARCOURS VERS LE HAUT-NIVEAU

Le projet de performance fédéral (PPF) est en cours de réécriture. Par conséquent, les informations de cette section sont amenées à évoluer.

Aller vers le haut-niveau et suivre ses rêves Olympiques est un parcours long et difficile dont l'athlète est le principal acteur. Pour l'aider à réussir ce projet, il est essentiel que chacun joue pleinement son rôle à chaque stade de son développement.

Les clubs et les Comités sont la première étape du parcours. Ces structures, accompagnées par la ligue dans certaines actions du type PJT et CREF, doivent s'impliquer dès la détection de nouveaux potentiels dans l'augmentation du volume d'entraînement et le suivi des jeunes.

Il est important que les dirigeants aient à cœur de développer et entretenir une « dynamique jeunes » dans les structures dont ils ont la charge. Cette structuration comprend la mise en place de conditions favorables pour permettre le développement des meilleurs potentiels.

Les étapes d'accession au haut niveau

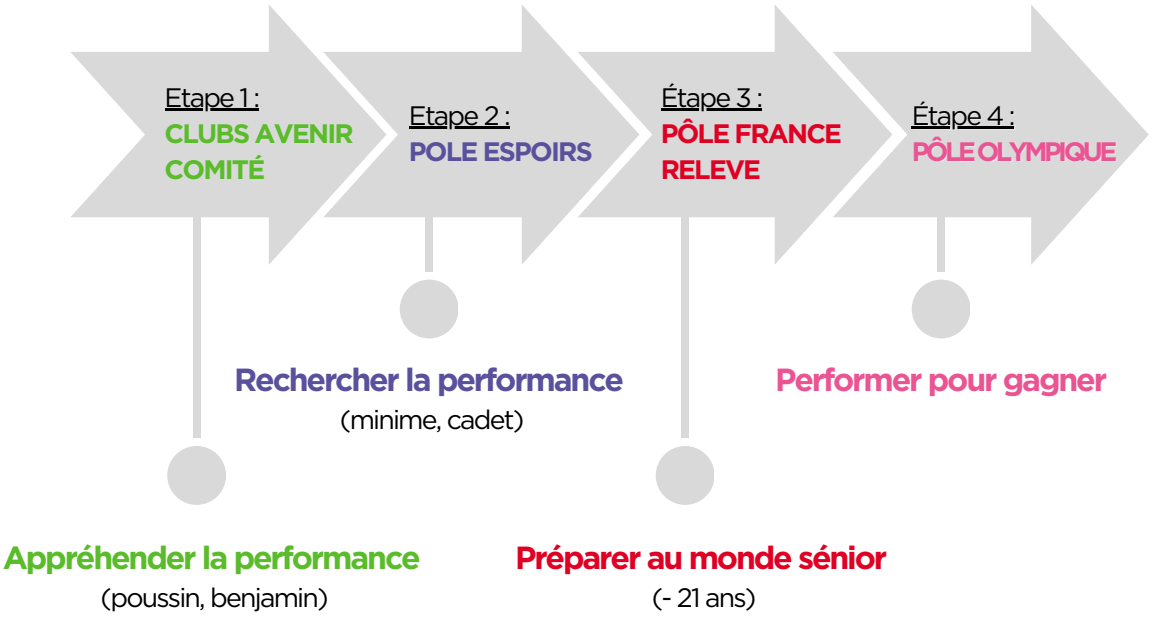

Le Pôle Espoirs est une étape dans le parcours de haut niveau et non une finalité aux actions mises en place à l'échelon régional.

Les étapes d'accession au haut niveau

Le Pôle Espoirs est une structure régionale, financée principalement par la ligue, répondant à un cahier des chargés fixé par la Fédération.
Outre le sportif, il permet d'avoir un suivi des jeunes : médical et paramédical, scolaire, optimisation de la performance…

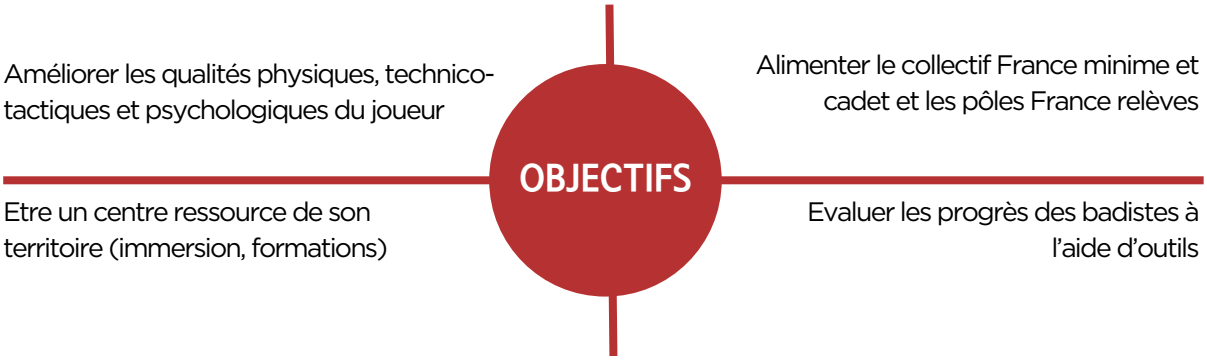

Volume d'entraînement

(700 heures réparties sur 45 semaines)

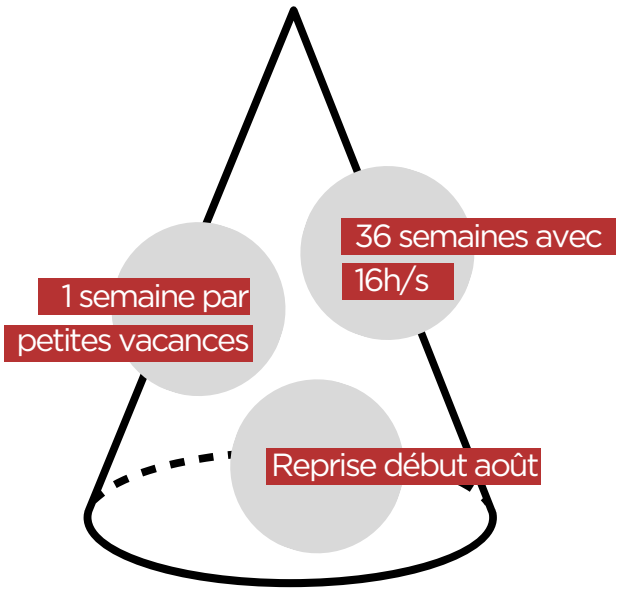

SELECTION :
La sélection d'entrée au Pôle Espoirs se fait sur dossier chaque année et concerne principalement les minimes.

Elle s'appuie sur des critères sportifs (mental, technique, tactique) mais aussi sur le savoir-être, la capacité à s'entraîner et à assumer l'exigence du quotidien de la structure.

Le projet scolaire est également étudié. Une liste de jeunes prioritaires pour l'entrée en pôle espoirs est éditée par la FFBaD (critères principaux: SAN/Collectif France U13-U15).

Les étapes d'accession au haut niveau

La grande majorité des frais liés au Pôle Espoirs sont supportés par la ligue (env 60%). Le restant est refacturé aux familles.

Pension 2025-2026 du Pôle Espoir au CREPS		
Pension complète	**Demi-pension**	**Externe**
595 € mensuel (sur 11 mois)	204 € mensuel (sur 11 mois)	118 € mensuel (sur 11 mois)

Qes aides individuelles annuelles importantes sont attribuées en fonction du statut du sportif, par la ligue

D'autres dépenses liées au projet du jeune sont variables et facturées aux clubs :

- compétition et déplacement en compétition,
- matériel badminton et cordage.

La réussite du projet sportif du jeune est l'affaire de tous. D'un point de vue financier, il est souvent difficile pour une famille d'assumer toutes les dépenses. Il est important que les clubs apportent un soutien financier (prise en charge des refacturations compétitions, aide exceptionnelle annuelle..).

Le Pôle Espoirs est une structure du Projet de Performance Fédéral. A ce titre, les familles peuvent faire des demandes d'aide auprès des mairies, du Conseil Départemental et du Conseil Régional.
Une demande auprès du Comité départemental d'appartenance est également à solliciter.

Chacune de ces instances a ses propres règles sur les aides accordées aux sportifs de haut-niveau ou à fort potentiel. Elles peuvent être différentes d'un territoire à un autre.

AXE RAYONNER

6

LA COMMUNICATION

Rappel des plateformes digitales de la Ligue :

- **Le site internet** : https://badmintoncvl.fr/
- **Facebook** : @Badminton Centre-Val de Loire - Ligue régionale
- **Instagram** : @liguebad_centrevaldeloire
- **YouTube** : @badmintonliguecvl
- **Tik Tok** : @liguebad_centre
- **LinkedIn** : @Badminton Centre-Val de Loire, Ligue Régionale
- **Flickr :** @Badminton Centre-Val de Loire Ligue Régionale

Ce qu'il faut retenir :

→ Sur les réseaux sociaux : mentionner / taguer la Ligue et la Fédération
=> s'ils sont concernés par vos actions
=> pour les tenir informé d'une action

→ Transmettre à la Ligue les coordonnées de vos réseaux sociaux et site internet (création de nouvelle page ou d'un nouveau site)

Les logos :

Tous les logos de la Ligue sont disponibles sur notre site internet => page document => sous menu "Communication" => Logos vertical ou horizontal

Ce qu'il faut retenir :

- Faire apparaitre le logo de la Ligue et de la Fédération sur vos supports de communication
- Mettre à jour les logos sur votre site internet
- Lors des compétitions et événements, mettre en place les PLV (kakémonos, akilux, banderoles…) transmis par la Ligue

Les "tips" à utiliser :

- **Les affiches personnalisables** : disponibles sur le site internet de la Ligue => page document => sous menu "Communication" => Affiches personnalisables

- **Les outils de communication** : **CANVA** pour les créations visuelles - **TRELLO** pour le calendrier éditorial - **FLICKR** pour les albums photos à partager

- **Le récapitulatif mensuel des tournois** de la région, des 3 mois à venir, disponible sur le site internet de la Ligue => Actualités => Les tournois des clubs de la région : le récap (Rappeler aux clubs d'anticiper leurs inscriptions sur badnet afin d'être répertorié le plus tôt possible).

Comment faire remonter une information ?

Si votre comité réalise **un événement ou une action qui sort de l'ordinaire** et que vous souhaitez qu'une **communication soit faite au niveau régional, ou national,** vous avez la possibilité de nous transmettre vos informations aux adresses suivantes :

- **à Fanny Ernotte** : communication@badmintoncvl.fr

Pour une communication efficace, votre mail d'information doit contenir au moins **une photo et un texte explicatif détaillé** (Qui, quoi, où, quand, combien, comment, pourquoi…). Les photos doivent être de qualité (attention aux photos floues, au cadrage, à la luminosité…)

Prévenez la Ligue, le plus tôt possible, de votre souhait que l'on communique sur vos événements à venir. Ainsi, en fonction de notre calendrier, ils pourront être programmés dans notre planning éditorial ou transmis à la fédération afin d'apparaître dans leur newsletter mensuelle.

La Ligue peut également se déplacer pour réaliser des reportages. En début de saison, pensez à nous transmettre vos demandes et calendrier d'événements. En fonction des actions proposées et des plannings, un mini reportage de la Ligue pourra être réalisé par notre service Communication.

LES RELATIONS PRESSES

Contacter la presse

Pour que notre sport soit représenté dans les médias, pensez à contacter la presse locale (télévision, presse écrite, radio, internet, affichage) pour annoncer l'arrivée d'un événement ou bien encore faire le bilan d'une compétition.

Partager ses contacts "presses"

La Ligue répertorie l'ensemble des contacts presses du territoire (local, départemental et régional). L'objectif est de partager ce document à l'ensemble des clubs et comités afin de faciliter la démarche et de déclencher ce réflexe de "prise de contact" auprès de tous.
Pensez à nous transmettre vos anciens et nouveaux contacts "presse" afin que l'on puisse compléter notre fichier et en faire bénéficier à un maximum de clubs.